



Océane



Le mot du directeur

Cette rentrée d'automne, de printemps dans l'hémisphère sud, aurait dû se présenter sous de meilleurs auspices, une dynamique agricole confirmée dans les outre-mer, des chantiers ouverts pour travailler plus avant les évolutions structurelles attendues, un beau projet de rencontre des interlocuteurs de l'office en Guadeloupe autour du séminaire sur les projets alimentaires ultramarins... Las ! La période n'est pas encore revenue à une normalité sereine qui s'éloigne encore. En responsabilité, nous avons repoussé le séminaire de septembre. En effet, la situation sanitaire au regard de la pandémie due au Covid 19 est très tendue, voire dramatique dans la plupart des territoires. L'office exprime toute sa solidarité à ses interlocuteurs et nos concitoyens durement affectés.

Sur le plan également des filières agricoles, les sujets d'inquiétude ne manquent pas, un marché très lourd depuis de long mois pour la banane, des questionnements ouverts pour la filière sucre, et particulièrement sur l'île de Marie Galante dont la sucrerie s'est arrêté en raison d'un accident industriel le premier jour de la campagne, une vraie problématique de coûts élevés de l'alimentation animale. Au côté des filières et de ses ministères de tutelle, l'ODEADOM entend assurer son rôle d'accompagnement des filières dans la plus grande continuité, ce qui implique d'être solide sur les fondamentaux et d'abord d'assurer, dans les règles et dans les délais, les paiements aux bénéficiaires des aides européennes et nationales. Celles-ci sont en net accroissement cette année encore, témoignage à la fois du dynamisme des filières et de l'appui maintenu des pouvoirs publics.

Jacques Andrieu

La transformation agricole des outre-mer : les travaux des territoires valorisés.



Arnaud Martrenchar, délégué interministériel

Où en est-on aujourd'hui de la démarche de transformation agricole des outre-mer ?

Les préfets des départements ont réuni en 2020 et 2021 au moins trois comités de transformation locaux avec des représentants de l'Etat, des collectivités et du monde agricole. Chaque territoire a décliné selon ses spécificités une trajectoire pour aller vers l'autonomie alimentaire. Les objectifs ont été fixés selon les filières et les productions. Les freins et les modalités d'accompagnement ont été étudiés. La surface nécessaire à l'augmentation de la production agricole a été déterminée et il sera nécessaire de mettre en place des outils de protection du foncier agricole afin de pouvoir y accéder.

Quelles seront les modalités de soutien public à cette démarche ?

Le soutien public à l'agriculture ultramarine est déjà très important avec près de 850 M€ par an de crédits public, dont 400 M€ de crédits communautaires venant en appui du développement de l'agriculture ultramarine. Mais l'Etat a

La lettre de l'ODEADOM - N°25

septembre 2021

SOMMAIRE

Le mot du directeur	p.1
La transformation agricole des Outre-Mer. Les travaux des territoires valorisés.	p.1
Report imposé du séminaire ODEADOM de septembre 2021.	p.2
Rencontre du président du conseil d'administration de l'ODEADOM, avec le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.	p.2
La gouvernance de l'office complétée.	p.2
Actualité POSEI.	p.2
Mission de Joël Sorrès et Jacques Andrieu aux Antilles en juillet 2021.	p.2
Inauguration de l'abattoir de volaille de Mayotte.	p.2
Obtention du label IGP pour « La vanille de la Réunion »	p.3
Un territoire en lumière : La Martinique	p.3
Carnet : agendas, évènements, vie de l'établissement, publications	p.4

encore augmenté son soutien afin d'orienter la démarche de transformation agroécologique et de stratégie bas-carbone. Dans le cadre du volet agricole du plan de relance, spécifiquement pour les outre-mer, les modalités de soutien ont été bonifiées et un appel à projet dédié sera ouvert en septembre sur les agroéquipements ; il est prévu un objectif-cible de 80 M€ pour les territoires. La dynamique est lancée avec près de 56 M€ de projets déjà déposés (11 M€ en Guadeloupe, 8 M€ en Martinique, 14 M€ en Guyane, 20 M€ à La Réunion, 2 M€ à Mayotte et 1 M€ à Saint-Pierre-et-Miquelon). Parallèlement, le soutien de l'Etat en complément des crédits du POSEI a été augmenté en 2021 pour couvrir les demandes déposées à l'aide. Des discussions seront entamées avec les représentants professionnels de l'ODEADOM dès ce mois de septembre pour décliner dans les programmes de soutien la démarche de transformation agricole.

Quelles places occupent les filières traditionnelles d'exportation dans cette démarche ?

Ces filières s'adaptent également aux nouveaux modes de production souhaités par nos concitoyens. Les thématiques de travail intègrent la mise au point d'itinéraires techniques économes en produits phytosanitaires mais également la gestion des difficultés que représente la mise sur les marchés mondiaux. La filière banane doit faire face à la cercosporiose qui constitue une menace majeure. Elle ne peut utiliser les modes gestion appliqués dans les pays tiers, comme de fréquents épandages aériens, et doit s'orienter vers des alternatives. A ce titre, les perspectives d'utilisation de variétés issues des NBT doivent être étudiées avec les instances européennes ; il ne s'agira pas de rendre des plantes résistantes à certains pesticides mais de délétérer le gène naturel de sensibilité à la maladie afin d'avoir une production économe en intrants et résistante à la maladie ; la gestion des arrêts de production dus à la progression de la cercosporiose est aussi discutée.

La filière canne sucre rhum fait face à la concurrence mondiale dans un marché très concurrentiel et à la gestion difficile de l'enherbement. Les comités de transformation locaux ont insisté sur le développement des produits sous signe de qualité (notamment les sucres spéciaux) et de la valorisation énergétique. Un travail permanent de suivi de certains accords commerciaux anciens et actuels est indispensable pour veiller à la sauvegarde des intérêts de nos filières ; parallèlement, un groupe de travail a été constitué avec des représentants professionnels et les instituts de recherche afin de veiller à ce que les planteurs ne se retrouvent pas sans solution pour lutter contre les adventices.

Report imposé du séminaire ODEADOM de septembre 2021.

En raison de la situation sanitaire extrêmement sensible aux Antilles en cette fin d'été 2021, l'ODEADOM a été contraint d'annuler la tenue du séminaire qui était projeté en Guadeloupe, consacré aux projets alimentaires dans les territoires ultramarins. L'office remercie l'ensemble des acteurs qui s'étaient d'ores et déjà engagés à ses côtés pour cet événement et entend poursuivre à la fois dans l'appui à ces projets particulièrement dynamiques dans les outre-mer et dans la perspective de reprendre des rencontres avec l'ensemble de ses partenaires, au sein des outre-mer dès que cela sera possible.



Rencontre du président du conseil d'administration de l'ODEADOM, avec le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

Monsieur Joël Sorrès, président du conseil d'administration de l'ODEADOM, a rencontré vendredi 25 juin Monsieur Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation pour aborder les principaux dossiers agricoles ultramarins et les travaux de l'office. L'échange a permis d'acter la progression des travaux pour la transformation agricole des outre-mer et d'évoquer les évolutions attendues du programme européen POSEI. La mobilisation très importante des autorités françaises et des acteurs agricoles permet aujourd'hui de compter sur un programme européen POSEI stabilisé avec une enveloppe budgétaire préservée. Au plan national, les dotations complémentaires ont été dégagées en 2020 et 2021, au-delà des niveaux annoncés, permettant de répondre aux demandes des filières qui sont en forte progression, témoignant du dynamisme des acteurs et de leur mobilisation et leur résilience au cours de la crise sanitaire. En 2020 plus de 46 M€ de crédits complémentaires destinés aux filières diversifiées ont ainsi été versés, ce seront environ 50 M€ en 2021.

Des travaux de fond sont actuellement engagés, dans les territoires par les comités de transformation, et au plan national par les ministères avec la collaboration du CIRAD, du CGAAR, et de l'Office.

Le ministre a rappelé toute l'attention qu'il porte à l'établissement ODEADOM, à ses missions d'organisme payeur et au bon fonctionnement de ses instances de concertation. Leur renouvellement au cours des derniers mois dans de très bonnes conditions augurent de travaux de collaborations approfondis pour les nouvelles mandatures de ses membres.

Actualités POSEI.

En ce mois de septembre 2021 se réalisent les derniers paiements du programme POSEI 2020 lequel est toujours en progression

Le programme POSEI 2021 est en cours de réalisation et les dossiers du premier semestre ont été réceptionnés jusqu'au 31 août. Quant au futur programme 2022, les propositions d'évolution ont été transmises à la commission européenne, comme tous les ans avant le 31 juillet. Des évolutions importantes ont été proposées pour le secteur de la banane dans une volonté de dynamisation de la filière, d'appui aux nouveaux installés et de complémentarité entre les deux territoires antillais. Pour les autres secteurs, les évolutions sont limitées.

La gouvernance de l'office complétée.

Les travaux des comités sectoriels de l'office – banane, canne, végétal et animal – présidés par des représentants professionnels restent centraux et essentiels pour les dialogues de filières et la concertation nationale sur les dispositifs publics. Au-delà, il a été jugé essentiel de consolider et renforcer le comité stratégique pour renforcer l'articulation de leurs travaux avec ceux du conseil d'administration de l'ODEADOM et pour permettre un dialogue opérationnel inter-filières: Ce comité rassemble autour du président du conseil d'administration, les présidents des 4 comités sectoriels, les directions des ministères de tutelle de l'office, agriculture et outre-mer, le délégué interministériel à la transformation agricole des outre-mer et le directeur de l'ODEADOM. La première réunion en visioconférence de ce comité s'est tenue le 28 avril 2021. Il a notamment été retenu un principe de 3 ou 4 réunions par an, dont une en présentiel et l'élargissement à des représentants des territoires qui n'auraient pas de présidents de comités (en l'occurrence actuellement Mayotte et La Guyane).

Le comité a par ailleurs examiné le programme d'étude propre de l'office et choisi de faire réaliser en 2021 une étude large sur les IAA outre-mer.



Mission de Joël Sorrès et de Jacques Andrieu aux Antilles en juillet 2021.

Ce premier déplacement du président du conseil d'administration de l'ODEADOM, Joël Sorrès, depuis son élection en novembre 2020, avait d'abord pour objectif de rencontrer, sur leurs territoires, les représentants des filières et dirigeants professionnels des deux îles de Guadeloupe et Martinique pour des discussions approfondies relatives aux orientations en cours pour l'office et plus globalement pour les évolutions attendues en matière de politique agricole ultramarine. Il s'agissait également du premier déplacement du directeur de l'office, Jacques Andrieu, aux Antilles, après ceux à La Réunion et en Guyane avec également des rencontres avec les services de l'Etat et représentants institutionnels dans ces territoires.

Ce déplacement s'est effectué dans d'excellentes conditions et la mission a répondu aux attentes. Les interlocuteurs clés ont tous été rencontrés. L'accueil a toujours été très ouvert, franc, chaleureux et la nécessité de contacts directs saluée après la période de distanciation sanitaire vécue en 2020 et 2021.

Les attentes sont nombreuses aux Antilles en termes d'accompagnement des mutations en cours. Dans un contexte où émergent de nombreux projets. Les différentes familles professionnelles et interprofessionnelles ont eu à cœur de présenter des stratégies partagées quand bien même les débats internes sont parfois difficiles. Toutes les composantes s'inscrivent dans la voie de « transformation agricole », dont les fondamentaux sont intégrés, mais avec des attentes et approches sans doute différentes.

M. Andrieu s'est également rendu dans l'île de Saint Martin où il a pu avoir, avec les agents de l'antenne de la DAAF, une lecture rapide mais relativement complète des enjeux agricoles de l'île, enjeux qui restent cependant limités par rapport à ceux du tourisme. La collectivité a fait part d'attentes d'accompagnement dans un contexte de faible professionnalisation des structures d'appui aux projets. Au final une mission très dense mais utile et éclairante, avec un accompagnement efficace des services locaux de l'Etat et une mobilisation forte et appréciée des filières.

Inauguration de l'abattoir de volaille de Mayotte.

C'est à Kahani, commune de Ouangani qu'a eu lieu le 28 août dernier l'inauguration du premier abattoir de volailles de l'île de Mayotte. Fruit d'un long parcours industriel, porté par l'AVM et bénéficiant d'un large partenariat et de cofinancements européens, la mise en place de cet abattoir constitue un signe fort en matière de structuration de la filière volaille et de progression dans la valorisation locale de la production de l'île.

Obtention du label IGP pour « La vanille de l'île de La Réunion »

C'est à l'issue d'un engagement de longue haleine de toute la filière, qu'a pu enfin être reconnue par la Commission européenne l'indication géographique protégée (IGP) « Vanille de l'île de La Réunion ». Selon les termes de référence, elle se présente en gousses entières, transformées, et non vidées de leurs graines. Elle est une vanille à la couleur brune chocolatée qui se distingue par sa finesse et sa douceur. Sa qualité provient des facteurs naturels et du savoir-faire des producteurs.

C'est la première IGP obtenue par un produit du terroir réunionnais. La labellisation permettra à la fois une promotion plus efficace de ce produit et une protection forte contre les contrefaçons et les confusions d'appellation. Rappelons que l'île de La Réunion est à l'origine du savoir-faire de la production de la vanille. C'est là qu'ont été découverts le procédé de fécondation et la mise au point de la transformation de la vanille. Ces procédés ont été largement diffusés depuis, et La Réunion ne produit qu'une part modeste de la vanille échangée au plan mondial (4 à 5 tonnes contre plusieurs centaines à Madagascar par exemple) néanmoins les savoir-faire développés par les producteurs réunionnais sont les garants d'un produit de haute qualité, avec un bouquet aromatique unique, fruit d'une parfaite acclimatation de la plante sur les pentes volcaniques de l'Est de l'île et du savoir-faire développé par les réunionnais.



UN TERRITOIRE EN LUMIÈRE : LA MARTINIQUE

L'éclairage territorial de ce numéro de la lettre Océane est sur la Martinique où se sont rendus au mois de juillet le président du conseil d'administration de l'ODEADOM et le directeur. Un territoire riche, actif, fort non seulement d'une agriculture diversifiée et en projet mais également d'un tissu agroalimentaire bien implanté, moderne et en développement. La collectivité territoriale a été renouvelée en juin 2021 avec plusieurs agriculteurs élus, le conseil exécutif récemment nommé a été mis en place en juillet. M. Nicaise Monrose, maire de Sainte Luce et actuel directeur de la chambre d'agriculture y est en charge notamment de l'agriculture.

Le mot de la directrice de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt de Martinique, Sophie Bouyer

Ses années 2020 et 2021 marqueront durablement le territoire martiniquais et son agriculture. L'année 2020 a été celle de la première vague covid. Pendant cette crise, l'agriculture martiniquaise a montré ses capacités d'adaptation et a su répondre aux besoins des 370 000 consommateurs. Les initiatives multiples, mises en œuvre par les exploitants, ont permis d'écouler les produits locaux malgré les difficultés de vente ou de circulation.

En février 2021, l'accord territorial de relance 2021-2022 cosigné par le préfet et le président de la collectivité territoriale de Martinique fait de la transformation agricole l'un des onze chantiers prioritaires du territoire. La souveraineté alimentaire de l'île est clairement affichée comme un objectif commun pour 2030. Il s'agit de développer la production agricole locale afin de réduire la dépendance aux importations, de sécuriser les approvisionnements en favorisant l'emploi local et en réduisant l'empreinte carbone.

L'enjeu est de mettre en place, avec l'ensemble des parties prenantes, une nouvelle politique agricole adaptée aux spécificités locales visant à tendre vers l'autonomie alimentaire tout en continuant à développer des filières d'exportation innovantes, de haute qualité et tenant compte des évolutions du marché. Ainsi, au-delà de l'objectif de tendre vers l'autonomie alimentaire, c'est bien la transformation agricole de la Martinique qu'il convient aujourd'hui d'activer, dans une approche globale intégrant la transition agro-écologique, le renouvellement des générations, l'accès au foncier agricole et l'adaptation au changement climatique.

C'est en sens que les travaux ont été organisés en quatre groupes thématiques permettant, en s'appuyant sur la concertation menée en 2020 par la chambre d'agriculture, traduite dans le « Plan de relance et de Transformation de l'agriculture de Martinique – 2020/2030 », et en associant les principaux acteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la distribution, d'appréhender de manière croisée l'ensemble des enjeux.

Présidé par le préfet, le comité de la transformation agricole de la Martinique installé en septembre 2020 et réuni à deux reprises, a constitué un cadre propice pour enrichir cette réflexion collective répondant aux objectifs partagés. La Martinique, c'est également un territoire soumis aux aléas climatiques comme l'ont montré les sécheresses de 2019 et 2020 qui ont durement impacté les productions agricoles.

Enfin, ce mot ne pouvait se terminer sans évoquer la situation sanitaire douloureuse que traverse actuellement la Martinique. Elle doit en effet faire face depuis juillet 2021 à une vague covid sans précédent qui impacte au quotidien la vie des martiniquais et qui a mis sous tension très forte les capacités médicales de l'île. La situation reste à ce jour très préoccupante et plus que jamais la mobilisation de tous est indispensable pour faire face à cette crise.

Chiffres clefs 2019

Nombre d'exploitations agricoles	2 700
Surface agricole utilisée (ha)	23 196 ha
Actifs salariés agricole	5 100 personnes
Valeur de la production agricole	246 M€

Principales productions

Banane, canne à sucre dont une partie est valorisée en rhum, productions végétales (légumes, fruits) et animales (aviculture, bovins viandes, porcins)



Le MANA, marché de producteurs actif, original et en progression à Sainte Marie

Le MANA (Marché Agricole du Nord Atlantique) est une association « loi 1901 » qui regroupe près d'une quarantaine d'exploitants, d'artisans et d'agro transformateurs autour d'activités mettant en valeur la production agricole et notamment la tenue de marchés. Il permet la commercialisation en circuit court de produits agricoles mutualisés, directement du producteur au consommateur. L'association ne compte que des adhérents bénévoles qui sont seuls à accomplir toutes les tâches et formalités nécessaires. La clientèle, estimée à plus de 300 personnes à chaque marché, est fidèle et ne cesse de croître. Sa présidente, Mme Monette Taurel, administratrice de l'ODEADOM et conseillère territoriale, vante l'originalité et la force de ce marché résident dans son mode de fonctionnement basé sur la mutualisation des moyens. C'est le seul marché, en effet, qui possède une caisse commune et fonctionne selon un principe de tarif unique, décidé le matin du marché et affiché pour chacun des produits. Le marché de MANA représente la forme la plus aboutie de mutualisation de moyens de « petits » agriculteurs, hors de structuration économique formelle classique. Cela suppose un Investissement relativement important de chaque producteur dans l'association. Les autres marchés de producteurs sont moins mutualisés..

Une filière banane en mutation et en projet autour de Banamart

Structure centrale de commercialisation des bananes de Martinique, Banamart compte environ 320 adhérents et met en marché plus de 150 000 t de bananes pour un chiffre d'affaire d'environ 130 M€. Son siège est au quartier Bois rouge sur la commune de Ducos.

Son président, Nicolas Marraud des Grottes, également président du comité banane de l'ODEADOM, ne cache pas la forte préoccupation des planteurs face à la menace désormais permanente de la cercosporiose noire. La filière fonde un espoir fort sur de nouvelles variétés résistantes à échéance 2023/2024. Cela nécessitera cependant ensuite une replantation très large de la sole bananière avec les nouvelles variétés. Il souligne la nécessité de préparer la transition dans l'attente de leur arrivée.

Il a sensibilisé tous les acteurs sur la situation de marché lourde à l'entrée de l'été.

Début juillet, très tôt en saison, la Martinique a été traversée par l'ouragan Elsa qui a fortement affectée certaines bananeraies. L'expertise est en cours pour quantifier les dégâts. La filière banane, comme les autres, souffre d'un mitage important de la sole agricole qui occasionne des pertes de surfaces exploitables, alors même que de nombreuses surfaces restent en friche. La question foncière reste très importante.





La race bovine Brahmane, acclimatée et adaptée en Martinique

La Martinique compte sur un réseau d'exploitations bovines dont plusieurs sont investies dans un schéma génétique avancé de sélection de la race Brahmane, jugée particulièrement adaptée aux conditions de la Martinique. (rusticité, résistance aux sécheresses, qualités maternelles fortes). La taille globale limitée

du cheptel de l'île impose toutefois de se tourner vers des origines externes pour le renouvellement et l'amélioration, notamment vers les Etats Unis ou l'Afrique du sud. L'Union des Éleveurs de Bovins Brahman est l'organisme de sélection (OS) pour la race Brahman. elle est le seul OS de l'Union européenne agréé pour la race Brahman. L'UEBB fait partie du dispositif génétique français. Elle est responsable de la mise en œuvre du schéma de sélection Brahman et de croisement. Elle définit les objectifs de sélection et assure la tenue du livre généalogique de la race Brahman (Brahman nés en Martinique et en Guyane).

M. André Prosper, président de la CODEM, en charge de la gestion de la partie bovine de l'exploitation du Galion, est convaincu des qualités de la race. Il conduit l'élevage en race pure pour les mères, avec une sélection stricte, et en croisement (Gasconne, Aubrac notamment) pour l'élevage, lequel se fait exclusivement en pâtures sans complémentation concentrée. L'année 2020 a cependant été particulièrement difficile pour l'élevage à l'herbe avec une sécheresse sévère qui a affecté durement le cheptel. Ce sont des solutions exceptionnelles d'urgences qui ont été déployées.

Sucre et rhum de Martinique, une soif de cannes.

La filière sucre est solide en Martinique et le travail de longue haleine mené pour la valorisation de rhums de l'île porte ses fruits, avec une reconnaissance qualitative aujourd'hui incontestée. La préoccupation majeure est aujourd'hui celle de l'approvisionnement, avec un manque de quantité chez tous les acheteurs. Effet climat, tension sur les surfaces, difficultés avec les intrants utilisables, notamment pour le désherbage. L'effet Covid a surtout été ressenti par l'absence de touristes dans l'île en 2020. Coté sucre, l'usine du Galion fonctionne en deçà de ses capacités alors qu'elle dispose également de possibilités de marché.

La filière a élaboré son plan d'actions stratégiques structuré autour de 5 objectifs hiérarchisés : accroissement du tonnage et de la richesse en sucre, augmentation de la capacité de recherche et développement et d'innovation, accroissement de la rentabilité, concrétisation de la transition agro écologique, augmentation du nombre d'exploitations.

La distillerie Neisson se distingue notamment en commercialisant du rhum bio. La demande existe. Cependant malgré un prix supérieur et une demande dynamique, le segment bio est très difficile à équilibrer économiquement. Les contraintes en terme de variété de cannes sont difficiles à gérer et la question du désherbage n'est pas résolue. L'usage de robots de désherbage, qui a été testé, est loin de répondre aux contraintes.

Rencontre de trois présidents de l'ODEADOM, dont deux Martiniquais



À l'occasion de la visite de l'exploitation de M. Labaye au Marigot, se sont rencontrés à l'habitation Crassous trois présidents de l'Office. M. Guy Ovide-Etienne, qui en a été le premier président professionnel, de 2002 à 2005, toujours actif au plan associatif et qui mène encore des recherches académiques sur l'histoire agricole

de l'île ; M. Louis-Daniel Bertome, président de 2017 à 2020, actuel président de la chambre d'agriculture et M. Joël Sorrès, président en exercice. Ce dernier a souligné toute l'importance de pouvoir bénéficier de l'expérience et du recul de ses prédécesseurs pour cette fonction importante.

Abonnement Electronique lettre Océane

En consultation sur le site de l'ODEADOM www.odeadom.fr la lettre Océane informe régulièrement sur les dossiers d'actualité agricole des outre-mer, les événements, les rendez-vous. Pour vous abonner ou vous désabonner, merci de nous faire connaître vos nom, prénom, institution ou société, adresse électronique à l'adresse odeadom@odeadom.fr

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent.

Océane – Lettre d'information de l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer
12, rue Henri-Rol Tanguy TSA 60006 – 93555 Montreuil cedex – Tél. : 01 41 63 19 70
odeadom.fr – Directeur de la publication : Jacques Andrieu – Rédacteur en chef : Léna Lacour – Conception, réalisation : Absinthe, www.absintheandco.com

Un plan de relance et de transformation agricole coordonné par la chambre d'agriculture

La chambre d'agriculture de Martinique a assuré la coordination des travaux et la formalisation du Plan de Relance et de Transformation agricole pour la Martinique bâti pour la prochaine décennie. C'est un document de référence à l'usage de l'ensemble des partenaires pour la construction de la destinée agricole de l'île. L'ensemble des organisations professionnelles a apporté sa contribution qui intègre près de 120 projets de natures très diverses qui déclinent les 3 objectifs partagés : conquérir le marché local fortement déficitaire, consolider les positions à l'exportation, réussir la transition agro-écologique.

► CARNET : Agendas, Événements, Vie de l'établissement, Publications

Ça s'est passé ces derniers mois (avril à septembre 2021)

- > Réunion des comités de l'ODEADOM (Canne à sucre 26 avril, filières végétales 13 juillet, filières animales 7 juillet, comités de pilotage stratégique 28 avril, comité de suivi du marché de la banane en avril et juin.)
- > Comité national POSEI réuni le 16 juillet.
- > Rencontre du président et du directeur avec le ministre de l'agriculture et de l'alimentation le 25 juin et avec le directeur de cabinet du ministre de l'outre-mer le 28 juin
- > Entretiens approfondis avec les représentants des filières mahoraises venues en métropole le 7 juillet.

Vie de l'établissement

- > L'ODEADOM poursuit une politique de prévention de la pandémie vigoureuse, avec notamment une généralisation du travail à distance pour l'ensemble des agents. L'office s'excuse auprès de tous ses interlocuteurs si les communications avec les uns ou les autres sont parfois perturbées. Adoption du plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes à l'ODEADOM 2021-2023.

Mouvements à l'ODEADOM

- > Arrivées dans les services de Mme Sandrine Canas et Mme Anaïs Ascione qui ont rejoint le service des contrôles de l'ODEADOM respectivement en mai et en septembre 2021.
- > L'ODEADOM peut aussi compter sur l'apport précieux de stagiaires. L'office a ainsi accueilli Léa Berger (Sciences Po Lille) et Cindy Delvoye (Sciences Po et Agro Paris tech) qui ont achevé leur stage à la fin du mois d'août.

Mouvements autour de l'office

- > M. Thierry Suquet a été nommé le 23 juin 2021 préfet de Mayotte, délégué du gouvernement, il succède à M. Jean François Colombet.
- > M. Ivan Martin a été nommé directeur général des territoires et de la mer de Guyane, succédant à M. Raynald Vallée.
- > M. Bastien Chalagiraud a été nommé DAAF adjoint de Mayotte.
- > M Nicolas Allemand a été nommé directeur adjoint à la Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer (DTAM) de Saint-Pierre-et-Miquelon, il succède à M. Eric Roux. Il assure également la charge de directeur de la DTAM par intérim, depuis le départ de M. Romain Guillot.
- > Départ fin août de M. Pierre Papadopoulos DGTM adjoint de Guyane et de M. Chris Van Vaerenbergh, directeur environnement agriculture alimentation et forêt de ce département.
- > Mme Mélanie Joder a été nommée directrice du budget, au ministère de l'économie, des finances et de la relance. Elle succède à Mme Amélie Verdier
- > M. Martin Deruaz a été nommé chef de bureau des politiques agricoles rurales et maritimes, à la direction générale des outre-mer du ministère des outre-mer, il succède à M. Kevin Poveda, nommé sous-préfet de Saint Jean de Maurienne.
- > M. Bruno Chauvin en charge du suivi du programme POSEI français à la DG AGRI de la Commission européenne est parti en retraite. M. Bence Major lui a succédé.
- > Mme Elisabeth Clavier de Saint Martin a été nommée présidente-directrice générale du Cirad en juin 2021 Elle succède à Michel Eddi

Publications

- > Les notes de l'observatoire agricole des outre-mer sont régulièrement mises à jour. Ces documents sont disponibles sur le site de l'office et sur demande.
- > Rapport des inspections générales (finances, agriculture, écologie) sur l'avenir de la filière sucre en outre-mer, juillet 2021, sur le site de l'ODEADOM, disponible sur le site du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.
- > Rapport du CIRAD, pour l'AFD : Etude sur les freins et leviers à l'autosuffisance alimentaire, vers de nouveaux modèles agricoles dans les départements et régions d'outre-mer. Lien sur le site de l'ODEADOM, disponible sur le site du CIRAD.